

CLAS1BA

2014 - 2015

Bachelier en langues et littératures anciennes,
orientation classiques**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **clas1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
- Programme type	9
- CLAS1BA - 1er bloc annuel	9
- CLAS1BA - 2e bloc annuel	11
- CLAS1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	15
- Conditions d'admission	15
- Pédagogie	17
- Evaluation au cours de la formation	17
- Mobilité et internationalisation	17
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	19

CLAS1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Pour entamer ces études, il n'est pas toujours nécessaire d'avoir déjà opéré un choix précis de métier ou de se destiner uniquement à l'enseignement. Un intérêt marqué pour la littérature et une passion pour les langues et civilisations anciennes sont aussi d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure.

Votre profil

Vous

- aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit ;
- vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, à la culture, aux langues, aux arts et aux lettres dans leur acception la plus large ?

Alors, vous êtes prêt pour aborder les études de philosophie, arts et lettres! Vous pouvez bien évidemment vous y préparer plus intensivement par des lectures, un séjour de langues, des cours d'été, etc.

Votre futur job

Les diplômés en langues et littératures anciennes entreprennent leurs études par goût ou par passion de l'antiquité et si la plupart d'entre eux ont choisi de présenter l'agrégation, la moitié travaille dans l'enseignement.

Les études anciennes mènent les jeunes diplômés dans le secteur privé, le secteur public et la recherche. Ils y occupent des postes et des fonctions variés pour lesquels leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

Votre programme

Le bachelier vous propose

- une formation générale en philosophie, arts et lettres ;
- un apprentissage progressif du grec et du latin ;
- la maîtrise des outils du spécialiste de l'Antiquité : recherche documentaire, critique des sources, identification des types d'écritures grecques et latines sur différents supports ;
- l'étude directe des sources écrites de l'Antiquité gréco-romaine (analyse de textes grecs et latins via la connaissance approfondie du latin et du grec et des méthodes actuelles en herméneutique, en théorie littéraire et en linguistique) ;
- l'étude des textes poétiques, narratifs et dramatiques du patrimoine littéraire de l'antiquité gréco-romaine ;
- la connaissance des sociétés grecques et latines : arts et civilisations, histoire institutionnelle et politique, philosophie.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre cursus en vous inscrivant au Master en langues et littératures anciennes, orientation classiques.

CLAS1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et littératures anciennes, orientation classiques » forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des textes anciens. Travaillant sur les sources textuelles originales, rédigées en grec et en latin, ces étudiants développeront progressivement une capacité à traduire ces textes de façon rigoureuse et précise, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme du programme de bachelier, mobiliser les différents savoirs acquis en vue de la rédaction d'un travail personnel, d'ampleur limitée, mettant en Œuvre une méthode scientifique rigoureuse.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences humaines

- 1.1. Rédiger un texte de niveau universitaire en langue française, en employant un vocabulaire précis et bien orthographié, en appliquant les règles de la grammaire (morphologie et syntaxe), en recourant aux articulations adéquates.
- 1.2. Comprendre les fondements de l'histoire occidentale, de l'histoire de la pensée, des arts et des lettres (théorie littéraire et linguistique).
- 1.3. Mobiliser les savoirs acquis dans différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser un fait, un document, un discours ou une problématique.
- 1.4. Utiliser les outils essentiels de l'heuristique en sciences humaines grâce à une fréquentation assidue de la bibliothèque des sciences humaines (bibliographies, encyclopédies, dictionnaires, monographies, périodiques et collections, ressources électroniques).
- 1.5. Consulter les ouvrages spécialisés et publications utiles à la recherche qui sont rédigés dans l'une ou l'autre langue moderne (niveau B2 de lecture du CECR).

2. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine des sciences de l'Antiquité

- 2.1. Développer une bonne connaissance des civilisations du monde gréco-romain (géographie, histoire et institutions, philosophie, religion et mythologie).
- 2.2. Mobiliser les savoirs de base acquis dans les sciences auxiliaires de l'Antiquité (évolution des écritures, transmission des sources littéraires, ecdotique, paléographie, codicologie, épigraphie, papyrologie, métrologie, etc.).

3. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des langues classiques

- 3.1. Développer des connaissances dans la langue grecque classique (dialecte attique), au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe.
- 3.2. Appliquer à des textes grecs classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles).
- 3.3. Développer des connaissances dans la langue latine classique, au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe.
- 3.4. Appliquer à des textes latins classiques les savoirs lexicaux et grammaticaux acquis, dans le cadre de différentes activités (exercices de thème et de version, recherches personnelles).

4. Appliquer des savoirs acquis dans le domaine spécifique des littératures classiques

- 4.1. Situer les productions de la littérature grecque dans leur contexte historique et culturel.
- 4.2. Situer les productions de la littérature latine dans leur contexte historique et culturel.
- 4.3. Traduire des Œuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en appliquant une analyse grammaticale correcte et en veillant à la qualité de la traduction française.
- 4.4. Interpréter des Œuvres choisies de la littérature gréco-latine antique, en poésie et en prose, en vue d'en expliquer le contexte et d'en dégager les valeurs humaines.

5. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures classiques et en communiquer les résultats par écrit

- 5.1. Collecter des informations pertinentes au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus des sources primaires (en langues anciennes) et d'établir une bibliographie des sources secondaires.
- 5.2. Étudier un thème à travers un ou plusieurs textes en langue grecque et/ou latine : introduire brièvement le thème et les sources, traduire personnellement les textes grecs et/ou latins, proposer un commentaire structuré et argumenté mettant en évidence l'apport de ce(s) texte(s) à notre connaissance du thème.
- 5.3. Développer une approche critique et un esprit de synthèse.
- 5.4. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).

6. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.
7. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.
8. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.
9. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.
10. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).
11. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques totalise 180 crédits répartis sur trois ans (3 x 60 crédits). Il comporte une orientation majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits répartis en 2e et en 3e année).

Quatre axes composent l'**orientation majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (histoire et critique historique, littérature et linguistique, philosophie et sciences religieuses, arts et civilisations), ainsi qu'une formation à la méthodologie et à la pratique du discours universitaire.
- (2) une **formation aux sciences de l'Antiquité** et disciplines connexes de la philologie classique, y compris une ouverture aux langues et littérature orientales.
- (3) une **formation disciplinaire aux langue et littérature grecques** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.
- (4) une **formation disciplinaire aux langue et littérature latines** (histoire de la littérature, étude de la langue, étude de textes d'auteurs en prose et en poésie), qui peut donner lieu à un travail de fin de cycle.

La première année de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art, la littérature et la maîtrise du discours universitaire offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

A partir de la deuxième année, l'étudiant poursuit son orientation majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes.

CLAS1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haeperen	7.5h+30h	3 Crédits	1q	x			
-----------	--	---	----------	-----------	----	---	--	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Âge	Françoise Van Haeperen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haeperen	22.5h	3 Crédits	2q	x		
○ LFIAL1430A	Critique historique	N.	30h	3 Crédits	2q		x	
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplée Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q	x		

○ Un des trois cours suivants :

⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q		x	
⊗ LFIAL1560	Linguistique générale	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q		x	
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q		x	

○ Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊕		x	x
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	N.	30h	3 Crédits	1q ⊙		x	x
○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h	3 Crédits	1q			x

○ Un cours de sciences religieuses au choix : (2 crédits)

L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2013-2014, 2015-2016, etc.), en 2e ou en 3e année, en l'associant au cours de philosophie

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q		x	x
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q		x	x
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q		x	x

○ Introduction aux langues et littératures anciennes

○ LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1415	Introduction aux études anciennes 2. Langues et littératures orientales	Bernard Coulie, Godefroid De Callatay, Johannes den Heijer, Jean-Claude Haelewyck, Claude Obsomer (coord.), Andrea Barbara Schmidt, Herman Seldeslachts, Jan Tavernier	37.5h	4 Crédits	1q	x		

○ Langue et littérature grecques

○ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Sébastien Moureau (supplée Claude Obsomer), Claude Obsomer	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
○ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	4 Crédits	2q	x		

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LGLOR1173	Langue et textes grecs	Anne-Marie Doyen	30h+7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1271	Langue grecque I	Herman Seldeslachts	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q		x	
○ LGLOR1371	Langue grecque II	Herman Seldeslachts	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q			x
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕		x	x
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊙		x	x
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕		x	x
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙		x	x

○ Langue et littérature latines

○ un des cours suivants

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les quatre dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

⊗ LFIAL1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LFIAL1780	Langue et textes latins I : poésie	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊙	x		
⊗ LFIAL1781	Langue et textes latins I : prose	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕	x		
○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LGLOR1241	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q		x	
○ LGLOR1341	Langue latine II	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q			x
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕		x	x
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊙		x	x
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙		x	x
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕		x	x

○ Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant les 3 années.

○ Un des cours suivants : (5 crédits)

⊗ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LANGL1811	ENGL LANGUAGE & CULTURE	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1 + 2q	x		
⊗ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hilgsmann	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans (coord.), Katrien De Rycke, Lutgarde Schrijvers	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q	x		

○ Un des cours suivants : (4 crédits)

						Bloc annuel		
						1	2	3
⊗ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q		x	
⊗ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1 + 2q		x	

o Un des cours suivants : (2 crédits)

Ces cours sont valorisés à 2 crédits, quel que soit le nombre de crédits attribué à ces enseignements.

⊗ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	2 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	2 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	2 Crédits	1 + 2q			x

o Travail de fin de cycle

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits				x
-------------	-------------------------	----	--	-----------	--	--	--	---

o Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits			x	
○	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits				x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de prérequis.

Il répartira les cours de la mineure à raison de 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#)

- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lanti100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcucr100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études allemandes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lalle100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-langl100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lfran100i>]
- > Mineure en études hispaniques (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhisp100i>]
- > Mineure en études italiennes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lita100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lneer100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lgesa100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lchin100i>]
- > Mineure en langues et cultures orientales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lori100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-lsoca100i>]
- > Mineure en théologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2014-min-ltheo100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PROGRAMME TYPE

CLAS1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Majeure

○ Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1120	Méthodologie et pratique du discours universitaire	Olivier Depré (coord.), Jean-Louis Dufays, Françoise Van Haepere	7.5h+30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1140	Arts et civilisations	Marco Cavalieri, Alexander Streitberger (coord.), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Paul Deproost, Erica Durante (coord.), Guido Latre, Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepere, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Françoise Van Haepere	22.5h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon (supplée Philippe Hambye), Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1610	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	37.5h	4 Crédits	2q

○ Introduction aux langues et littératures anciennes

○ LGLOR1414	Introduction aux études anciennes 1. Etudes classiques	Jean Lempire, Aline Smeesters	30h+7.5h	3 Crédits	2q
○ LGLOR1415	Introduction aux études anciennes 2. Langues et littératures orientales	Bernard Coulie, Godefroid De Callatay, Johannes den Heijer, Jean-Claude Haelewyck, Claude Obsomer (coord.), Andrea Barbara Schmidt, Herman Seldeslachts, Jan Tavernier	37.5h	4 Crédits	1q

○ Langue et littérature grecques

○ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Sébastien Moureau (supplée Claude Obsomer), Claude Obsomer	30h+30h	5 Crédits	1q
○ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LGLOR1173	Langue et textes grecs	Anne-Marie Doyen	30h+7.5h	4 Crédits	2q

○ Langue et littérature latines

○ un des cours suivants

Un test de niveau sera organisé en début d'année pour les étudiants qui n'auraient pas suivi, durant les quatre dernières années du secondaire, 4 heures de latin par semaine.

⊗ LFIAL1760	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LFIAL1780	Langue et textes latins I : poésie	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊗
⊗ LFIAL1781	Langue et textes latins I : prose	Paul Deproost, Jean-Marie Yante	30h+15h	5 Crédits	1q ⊕
○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Alain Meurant	22.5h +15h	4 Crédits	2q
○ LGLOR1143	Langue et textes latins II	Lambert Isebaert	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q

○ Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant les 3 années.

○ Un des cours suivants :

⊗ LFIAL1710	Deutsche Sprache	Henri Bouillon	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.), Philippe Denis, Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1q
⊗ LANGL1811	ENGL LANGUAGE & CULTURE	Estelle Dagneaux (coord.), Céline Gouverneur, Claudine Grommersch, Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	1 + 2q
⊗ LFIAL1730	Nederlandse taal	Philippe Hiligsmann	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LNEER1250	Néerlandais: langue & culture	Hilde Bosmans (coord.), Katrien De Rycke, Lutgarde Schrijvers	30h+30h	5 Crédits	1 + 2q

CLAS1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale***Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.*

○ LFIAL1430A	Critique historique	N.	30h	3 Crédits	2q
--------------	---------------------	----	-----	-----------	----

o Un des trois cours suivants :

⊗ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays, Michel Lisse	30h+7.5h	4 Crédits	1q
⊗ LFIAL1560	Linguistique générale	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Erica Durante	30h	3 Crédits	2q

o Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavaleri, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊕
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	N.	30h	3 Crédits	1q ⊙

o Un cours de sciences religieuses au choix :*L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2013-2014, 2015-2016, etc.), en 2e ou en 3e année, en l'associant au cours de philosophie*

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

o Langue et littérature grecques

○ LGLOR1271	Langue grecque I	Herman Seldeslachts	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊙
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙

o Langue et littérature latines

○ LGLOR1241	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊙
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕

o Langues modernes*La même langue doit être choisie pendant les 3 années.***o Un des cours suivants :**

⊗ LANGL1810	English for Arts Students. An intermediate course	Stéphanie Brabant, Jean-Luc Delghust (coord.)	60h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	-----	-----------	-----------

⌘ LALLE1810	Allemand: compréhension de textes d'orientation générale	Ann Rinder	50h	4 Crédits	1 + 2q
⌘ LNEER1810	Néerlandais de sciences humaines - Niveau moyen	Hilde Bufkens	60h	4 Crédits	1 + 2q

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

o	Mineure de la 2e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits	
---	--	----	--	------------	--

CLAS1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Sciences de l'Antiquité et sciences religieuses**

○ LARKE1454	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavaliere, Jan Driessen	37.5h	5 Crédits	2q ⊕
○ LFILO1280	Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité	N.	30h	3 Crédits	1q ⊙
○ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h	3 Crédits	1q

o Un cours de sciences religieuses au choix :

L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2013-2014, 2015-2016, etc.), en 2e ou en 3e année, en l'associant au cours de philosophie

⊗ LTECO1210	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Questions de sciences religieuses : Christianisme et questions de sens	Jean Leclercq	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1230	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Emil Piront	15h	2 Crédits	2q

o Langue et littérature grecques

○ LGLOR1371	Langue grecque II	Herman Seldeslachts	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1441	Littérature grecque A	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊕
○ LGLOR1442	Littérature grecque B	Anne-Marie Doyen	15h	3 Crédits	1q ⊙
○ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙

o Langue et littérature latines

○ LGLOR1341	Langue latine II	Lambert Isebaert	37.5h +7.5h	6 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine A	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊕
○ LGLOR1432	Littérature latine B	Paul Deproost	15h	3 Crédits	2q ⊙
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊙
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	6 Crédits	1 + 2q ⊕

o Langues modernes

La même langue doit être choisie pendant les 3 années.

o Un des cours suivants :

Ces cours sont valorisés à 2 crédits, quel que soit le nombre de crédits attribué à ces enseignements.

⊗ LANGL2410	Interactive English Communication	Philippe Denis	30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LALLE2410	Allemand: communication interactive	Ann Rinder	30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER2410	Communication interactive néerlandaise - niveau intermédiaire pour étudiants en Langues classiques, en Langues orientales et en Latin-Français	Mariken Smit	30h	2 Crédits	1 + 2q

o Travail de fin de cycle

○ LCLAS1399	Travail de fin de cycle	N.		5 Crédits	
-------------	-------------------------	----	--	-----------	--

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours en 2e et en 3e années de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

<input type="radio"/>	Mineure de la 3e année du programme de bachelier	N.		15 Crédits
-----------------------	--	----	--	------------

CLAS1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2014 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- **Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- **Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un **test d'orientation**.

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux; exercices en groupes restreints; travaux écrits individuels et de groupe; préparation personnelle de la traduction des textes grecs et latins; exercices de grammaire (morphologie, syntaxe), de version et de thème. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

La formation commune comporte des cours donnés par des équipes d'enseignants et accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation spécifique aux domaines du grec et du latin propose :

- une étude progressive de la langue (morphologie, syntaxe), théorique et appliquée, accompagnée d'exercices de version et de thème;
- un panorama des auteurs classiques et de leurs œuvres dans leur contexte historique, accompagné d'un petit travail de synthèse;
- un examen approfondi d'œuvres significatives d'auteurs réputés sur base du texte dans la langue originale (traduction préparée individuellement et vérifiée en groupe, explications grammaticales, commentaire visant à définir le contexte et à dégager les valeurs humaines).
- une initiation aux aspects techniques et méthodologiques de la discipline (bibliographie, sciences auxiliaires) débouchant sur la rédaction d'un court travail en première année (sujet au choix) et d'un travail de fin de cycle en troisième année (présentation, traduction et commentaire d'un ou de plusieurs textes étudié(s) dans la/les langue(s) originale(s) sur un thème au choix).

Le tutorat assure un accompagnement des étudiants néophytes en difficulté par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes *au règlement des études et des examens*. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

En troisième année, le programme de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques, offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger ([Erasmus](#) , [Mercator](#)).

- Université Lumière, Lyon II
- Università degli Studi di Bologna
- Università degli Studi di Napoli, L'Orientale
- Università degli Studi di Palermo
- Universiteit Leiden
- Université de Genève
- Université de Barcelone
- Università degli Studi di Lecce
- USEK, Kaslik (Liban, accord Mercator)

Nombreux partenariats internationaux : [voir à la page : https://www.uclouvain.be/280052](https://www.uclouvain.be/280052)

En application de la convention UCL – KULeuven, des cours de langues et de littératures grecques ou latines peuvent être empruntés au programme de la KULeuven.

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Cathy Testelmans](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, sans prérequis, au [Master \[120\] en langues et littératures anciennes, orientation classiques](#) correspondant.

Autres formations accessibles au terme du programme

Des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier) ou le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

Le bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques, peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCL moyennant le respect des prérequis détaillés dans les conditions d'admission de ces programmes.

Le tableau ci-dessous détaille quelle mineure, suivie dans le cadre du programme de bachelier, peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

Accès direct

Mineure en linguistique	>	Master [120] en linguistique	Accès direct
Mineure en musicologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	Accès direct
Mineure en étude de l'Égypte et du Proche-Orient antiques	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct
Mineure en langues et cultures orientales	>	Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi la même langue orientale (Langue A) durant les 2 années de la mineure
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome		Master [120] en langues et littératures anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et littératures anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins une des langues orientales durant deux ans et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques
Mineure en études européennes		Master [120] en études européennes	Accès direct

Accès moyennant une formation complémentaire (15 crédits ou une année d'études préparatoire au master)

Mineure en philosophie	>	Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en études françaises	>	Master [120] en langues et littératures modernes et anciennes ou Master [60] en langues et littératures modernes et anciennes	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire version B	>	Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire	Accès direct moyennant 15 crédits de prérequis intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire de l'art et archéologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale
Mineure en études hispaniques Mineure en études italiennes	>	Master [120] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale ou Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale
Mineure en études allemandes Mineure en études néerlandaises	>	Master [120] en communication multilingue	Accès direct pour autant que l'étudiant ait atteint le niveau B1+ soit dans une 2e langue germanique, soit en français. Dans la négative, accès moyennant la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en communication multilingue

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53
Site web	https://www.uclouvain.be/fial
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Mandats	Philippe Hiligsmann Doyen Bérengère Bonduelle Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)
--------------------------	---

Commission de programme en arts du spectacle ([THEA](#))

Responsable académique du programme : [Godefroid de Callatay](#)

Jury

Président : **Paul Deproost**

Secrétaire : **Herman Seldeslachts**

3e membre du jury restreint : **Anne-Marie Doyen**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**